



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

Dans le Livre de Chemot figurent tous les détails de la construction du Michkan ; tout fut ordonné par Hachem et exécuté selon Sa volonté. Mais le jour de son inauguration, les douze princes des tribus - à l'exception de celui de Lévi - proposèrent, à l'initiative de Netanel ben Tsouar[1], le président de la tribu d'Issakhar, d'offrir un cadeau. C'est à la tribu de Lévi qu'incombait la charge de transporter le Michkan. Or, les immenses poutres, les socles, les tapis de couverture, les poteaux, etc., étaient particulièrement lourds. À chaque station, à leur arrivée, exténués par le labeur de la route, ils devaient ériger le Michkan. De plus, ils devaient quotidiennement étudier, avec l'ensemble du peuple, la Torah orale qu'avait apprise Moché durant les quarante jours passés sur le mont Sinaï : « ...Jacob notre père enseigna à tous ses fils et mit à part Lévi, qu'il nomma à la tête et plaça dans la Yechiva pour enseigner la voie de D.ieu et préserver la mission d'Abraham. Il ordonna à ses enfants de désigner, parmi la tribu de Lévi, des maîtres successifs afin que cette Torah ne soit pas oubliée. Ainsi, cet enseignement se perpétua et prit de l'ampleur au sein des enfants de Jacob et de leurs disciples, jusqu'à ce qu'ils deviennent un peuple connaissant D.ieu. Puis les Israélites, ayant séjourné longtemps en Égypte, retombèrent dans leurs travers et adoptèrent les pratiques de leurs voisins, servant, comme eux, des idoles - à l'exception de la tribu de Lévi, qui resta fermement attachée à l'héritage des patriarches. La tribu de Lévi ne sombra jamais dans l'idolâtrie. La doctrine implantée par Abraham aurait pu, en un court instant, être déracinée, et les descendants de Jacob auraient sombré dans l'erreur et l'égarement des peuples. Mais D.ieu, par amour pour nous et pour préserver le serment fait à Abraham notre père, suscita Moché, notre maître et maître de tous les prophètes, et le chargea de cette mission... »[2]

Afin d'aider la tribu de Lévi dans sa tâche et de lui permettre de se consacrer à l'étude, les princes offrirent 6 agalot (chars) et 12 taureaux pour les tirer, sur lesquels étaient transportés les matériaux du Michkan[3]. Selon la règle : « les actions des Patriarches inspirent les fils », ce sont les Patriarches qui les ont inspirés à prendre cette initiative.

Essayons de découvrir cette allusion dans leurs œuvres. Pour faire monter sa famille en Égypte, Pharaon offrit à Joseph des chars : « Tu as ordre de leur dire : Faites ceci. Prenez dans le pays d'Égypte des agalot (chars) pour vos enfants et pour vos femmes ; amenez votre père, et venez... Joseph leur donna des chars, selon l'ordre de Pharaon »[4]. À leur arrivée, Yaacov ne prêta foi aux paroles de ses fils qu'au moment où il vit les chars que Joseph lui avait envoyés : « Ils lui dirent : Joseph vit encore, et c'est lui qui gouverne tout le pays d'Égypte. Mais le cœur de Jacob resta insensible, car il ne les croyait pas. Ils lui rapportèrent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. Il vit les agalot que Joseph avait envoyés pour le transporter. Alors l'esprit de Jacob, leur père, se anima »[5]. Puis Yaacov quitta Hébron pour Beer-Chéva, où il consulta Hachem. Celui-ci lui répondit dans une vision nocturne : « Israël partit avec tout ce qui lui appartenait. Il arriva à Beer-Chéva et offrit des sacrifices au D.ieu de son père Itshak. D.ieu parla à Israël dans une vision pendant la nuit et dit : Jacob ! Jacob ! Il répondit : Me voici. D.ieu dit : Je suis le D.ieu de ton père... Ne crains point de descendre en Égypte, car là Je ferai

de toi une grande nation. Moi-même Je descendrai avec toi en Égypte et Moi-même Je t'en ferai remonter ; et Joseph te fermera les yeux. Jacob quitta Beer-Chéva ; et les fils d'Israël mirent Jacob, leur père, avec leurs enfants et leurs femmes, sur les chars que Pharaon avait envoyés pour les transporter »[6]. Il y a donc d'abord les agalot envoyés par Joseph sur ordre de Pharaon, puis ceux qu'il envoya de lui-même. Posons quelques questions : a) Pourquoi Joseph ajouta-t-il d'autres agalot ? b) Pourquoi Yaacov n'utilisa-t-il les chars de Pharaon que pour le voyage de Beer-Chéva vers l'Égypte, et non pour celui d'Hébron à Beer-Chéva ? c) Pourquoi Yaacov ne consulta-t-il Hachem qu'à Beer-Chéva et non déjà à Hébron ?

En fait, d'où les Bné Israël trouvèrent-ils des cèdres pour la fabrication des poutres du Michkan, puisqu'il n'y en avait ni dans le désert ni en Égypte ? En prophétisant que ses descendants construiraient le Michkan, Yaacov apporta avec lui des cèdres d'Erets Israël lors de sa descente en Égypte. Il les planta là-bas et ordonna qu'à la sortie d'Égypte, on les emporte avec soi[7]. Mais d'où Yaacov avait-il pris ces cèdres ? En fait, un objet de sainteté a davantage d'effet lorsqu'il a été planté par un tsadik et un 'hakham. Ainsi, Rabbi Hiya confectionna personnellement les 'Houmachim et les Michnayot avec lesquels il redynamisa le peuple juif dans l'étude de la Torah[8]. Or : « Avraham planta un échel à Beer-Chéva ; et là il invoqua le Nom de l'Éter-nel »[9]. Le verbe « planter » signifie qu'il planta des arbres fruitiers et établit également une résidence, une tente, afin d'y faire connaître Hachem[10].

On peut donc supposer qu'Avraham planta des cèdres destinés à deux demeures : d'abord à Beer-Chéva, puis, dans le futur, au Michkan. Yaacov se rendit alors à Beer-Chéva pour consulter Hachem, afin de savoir si son séjour en Égypte ne durerait que le temps de la famine. Mais lorsque Hachem lui révéla que lui et ses fils y resteraient jusqu'à devenir une grande nation, il déracina sans doute certains cèdres plantés jadis par Avraham et les transporta en Égypte pour les y replanter. Joseph, de son côté, envoya des chars de sa propre initiative pour plusieurs raisons. D'abord, pour signifier à son père qu'il était toujours vivant : le mot agalot (chars) est apparenté à eglà (veau), allusion à la eglà aroufa, sujet de la dernière étude qu'ils avaient partagée avant leur séparation de vingt-deux ans[11]. Mais s'il envoya des agalot et non une eglà, c'était aussi pour lui suggérer qu'il lui envoyait des chars destinés à transporter des poutres vers l'Égypte - et que, dans l'avenir, leurs descendants transporteraient également les poutres du Michkan sur des agalot lors de la sortie d'Égypte. Après avoir déraciné les cèdres à Beer-Chéva, Yaacov les chargea sans doute sur les agalot envoyés par Joseph. Lui-même monta alors dans les chars envoyés par Pharaon. Les douze princes déduisirent alors que Avraham, Yaacov et Joseph avaient déjà indiqué, par allusion, que le transport des poutres du Michkan devait se faire à l'aide d'agalot. Cette aide, apportée à ceux qui étudient la Torah, se perpétue ; que ce soit envers la tribu de Lévi, à laquelle chaque agriculteur offre son Maasser (la dîme), ou à travers les dons destinés à ceux qui perpétuent aujourd'hui la mission de la tribu de Lévi[12].

[1] Bamidbar Raba, 12,16; Rachi, Bamidbar 7,19. [2] Rambam, Avoda Zara, 1,3. [3] Bamidbar, 7. [4] Béréchit 45, 19-21. [5] Béréchit 45, 26-27. [6] Béréchit 46, 1-5. [7] Midrach Tanhouma, Chemot 25,5 ; Rachi. [8] Baba Metzia, 85 ; Soukka 20. [9] Béréchit 21, 33. [10] Sota 10a ; Rachi. [11] Midrach; Rachi, Béréchit, 45,27. [12] Rambam, Chemita et Yovel, 13, 12-13.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Il est écrit (27-20) : « Véata tétsavé ète Béné Israël ». On constate qu'il existe encore 3 autres versets (concernant la mélakha du Michkane) débutant par l'expression "véata" (le verset 1 et 3 du chap. 28, et le verset 23 du chap. 30). Que nous enseigne l'articulation des ces 4 versets commençant par «véata»?

2) Il est écrit au sujet des "Ourim vétoumim" que le Cohen Gadol portait dans les replis du pectoral (le 'Hochène): «Véhayou al lev Aaron»: "Ils seront (les Ourim vétoumim) sur le cœur de Aaron. Combien de fois le mot « Lev » (ou des mots qui y sont apparentés) apparaît-il (où apparaissent-ils) dans la Torah? Que nous enseigne ce nombre?

3) Il est écrit au sujet de la robe du Eford (28-32) : « Véhaya fi rocho bétokho, safa yihyé léfiv saviv... ». Pour quelle raison Hachem a-t-il ordonné qu'il y ait une bordure (safa) à l'ouverture de la tête de la robe du Eford ?

4) Que nous enseigne la Torah en juxtaposant à la section des "Bigdei kéhouna" (vêtements du Cohen) le sujet concernant la fabrication d'un Mizbéa'h en or qui fume l'encens (miktar Kétorète: 30-1) ?

5) À quels merveilleux enseignements fait allusion la Guématria des termes : «Chabat zakhor», le Chabat qui précède toujours Pourim ?

6) Qu'était-il écrit et gravé sur les pierres du Pectoral (28-21) ?



Shalsheletnews.com

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16 : 59	18 : 13
Paris	18 : 12	19 : 20
Marseille	18 : 06	19 : 09
Lyon	18 : 06	19 : 11
Strasbourg	17 : 51	18 : 58



Enigmes

1) Quel Personnage de la Méguila a aussi vécu à l'époque des 'Hachmonaïm ?

2) Quel est le mot le plus cité dans la Méguila?

3) Trouve dans la Paracha un Passouk contenant le prénom de 6 personnes.





Origine du déguisement à Pourim

Plusieurs raisons ont été avancées afin de justifier cette coutume :

- D. se cacha à travers les événements de Pourim.
- Esther ne divulguait pas son identité.
- Les Juifs se déguisèrent en non-Juifs afin de ne pas être repérés par l'ennemi.
- Afin de montrer que les fautes des Bné Israël n'étaient qu'extérieures.
- En souvenir du fait qu'Eliyahu Hanavi prit l'apparence de 'Harvona.
- Cela vient rappeler que Mordekhaï sortit vêtu de vêtements somptueux.
- En souvenir du fait que Vachti subit une déformation physique.

Cependant, il convient de souligner que cette coutume de se déguiser à Pourim n'est aucunement mentionnée dans les écrits antérieurs de nos Sages (Talmud, Midrash, Richonim), et qu'en réalité, la source la plus probable de l'origine de cette coutume provient plutôt des carnivals des non-Juifs, fêtes au cours desquelles on sortait masqué ou déguisé et qui coïncidaient avec la période de Pourim. En effet, cette coutume des carnivals s'est développée aux XII^e-XIII^e siècles en Italie, où l'on instaura une fête la veille du carême (période d'environ 40 jours de jeûne et d'abstinence de viande avant Pâques), dénommée "carnaval" (carna=viande, vale =séparation). Et c'est précisément dans les décennies qui suivirent que l'on retrouve, pour la première fois dans le judaïsme, une trace écrite de la coutume de se déguiser à Pourim. Cela est mentionné dans le Séfer «Évèn Bo'hèn» du Rav Klonymous bar Klonymous (fin du XIII^e siècle), qui relate la « coutume » qu'ont prise les Juifs à Pourim de se déguiser en femmes, et inversement pour les femmes. Ainsi rapporte également le Mahari Mintz (rabbin italien du XV^e siècle), qui va même jusqu'à justifier halakhiquement cette manière de se déguiser. Cela explique aussi pourquoi cette coutume n'est apparue que dans les contrées de religion chrétienne, et que l'on ne retrouve aucune trace de cette pratique dans les pays séfarades et ténanites vivant sous domination musulmane [Séfer Kéter Chem Tov 2, p. 545, note 622, du Rav Chem Tov

Guénine (Av Beth Din de la communauté séfarade de Londres au XX^e siècle)].

Il en résulte donc que les « sources » du déguisement citées plus haut sont venues simplement justifier ou appuyer un Minhag déjà en place dans ces contrées. [Sansan LéYaïr Siman 12; Michna Beroura Ich Matslia'h 696,8 p.59].

De plus, il y a lieu de mentionner que certains décisionnaires ont même interdit la pratique de cette coutume de se déguiser, en vertu de l'interdit de 'Houkot Hagoyim [Mayim 'Haïm 298 du Rav Yossef Messas, qui définit ce minhag comme une « chetoute » ; voir aussi Atéret Avot 21,6, ainsi que Netivot Hama'arav p.169 et 19, qui rapporte que ce minhag n'a jamais existé au Maroc et que, lorsqu'il a commencé à s'y implanter (par les Ashkénazim), les Rabbanim de chaque endroit s'y sont opposés, car selon eux cela entraînait dans l'interdit de 'Houkot Hagoyim].

Malgré tout, l'ensemble des décisionnaires tolèrent de perpétuer cette coutume chez les Ashkénazim (ou de l'adopter chez les Séfaradim) lorsqu'elle contribue à manifester notre joie face au miracle de Pourim. En effet, il est permis de reprendre une coutume des non-Juifs, à condition de ne pas le faire pour leur ressembler, mais dans un esprit de réjouissance pour la Mitsva [Beth Yossef / Rama 178,1]

Il convient également de préciser trois points importants concernant cette «coutume» :

- 1) La majorité des décisionnaires ne partagent pas l'opinion du Mahari Mintz, bien que celle-ci ait été approuvée par le Rama (696,8). C'est pourquoi il sera strictement interdit à un homme de se déguiser en femme, et inversement. Il sera bon de se montrer rigoureux même pour les jeunes enfants.
- 2) En réalité, pour les femmes, on ne pourra tolérer les déguisements que chez les jeunes filles (environ moins de 9-10 ans). En effet, il est contraire à la pudeur pour une femme de se déguiser, cela étant l'antipode de la tsniout.
- 3) On ne priera pas en étant déguisé, car ce n'est pas une manière appropriée de s'habiller pour s'adresser à Hachem [Alon Bayit Nééman Tsav, n° 5, ot 17 et 154, ot 11; Yevakhou Mipihou, Pourim T.2, cha'ar 8, perek 1,9 au nom du Rav Elyachiv ; Alé Siah, p. 214 au nom du R' Kanievsky ; Netivot Halakha, Pourim p.205 au nom du R' N.Karelits].



1) "Lorsque tu feras des recommandations ou des remontrances aux Béné Israël" (Véata tétsavé ète Béné Israël), en espérant vivement que ces derniers les acceptent favorablement; tu devras veiller à :

- "Aimer et rapprocher fraternellement (à l'instar de Moché s'approchant avec amour de son frère Aaron) chacun d'entre eux au service de Dieu" (véata hakrev élékha ète Aaron... lékhahano li)

- Lui faire comprendre et "lui dire combien il est 'hakham; si bien que compte tenu de son importance, il n'est pas concevable qu'il se comporte mal (véata tédabère el kol 'hakhmé lev)
- Enrober tes remontrances de "paroles douces et parfumées" (véata ka'h lékha béssamim roch).

Source : 'Hatam Sofer

2) 113 fois ! Or, il est remarquable de constater que le nombre de mots constituant toutes les "hatimote" (les conclusions) des Bérakhote de la Amida (Exemple : Baroukh ata Hachem 'honène hada'ate) est aussi de 113 ! De plus, la Téfila de 'Hanna est également composée de 113 mots. Remez Ladavar : Il faut impérativement mettre tout son cœur (tout son "Lev"), toute sa Kavana, dans la récitation des Bérakhote, Chirote vétichba'hote qu'on adresse quotidiennement à Hachem ! Source : Tour, Or Ha'haïm, Simane 101, saïf alef

3) Le Midrach enseigne que lorsque le Cohen Gadol accomplissait la Avoda des kétorète le jour de Kippour, le Satan cherchait alors (par jalousie) à déchirer la bordure (safa) faite à l'ouverture de la tête de la robe du Efod. Cependant, il n'y parvenait pas, compte tenu du fait que l'ordre de constituer cette bordure émanait de Hachem (ce qui conférerait alors à celle-ci une "résistance divine" kavyakhol"). Source : Imrei Noam miba'alei

hatossefote, Midrach Talpiyote

4) Il est connu que la combustion de la kétorète a pour Ségoula d'obtenir (pour celui qui la pratique) la richesse ! Or, cette Mitsva (miktar hakétorète) peut malheureusement comporter un "pgame" (problème), si celui qui l'accomplit n'est motivé que par l'argent (et par l'acquisition des biens matériels) qu'il poursuit de manière effrénée! C'est la raison pour laquelle la Torah place la section des "Bigdei kéhouna" (vêtements sacerdotaux) avant la Mitsva de faire un Mizbéa'h en or, servant à la combustion des encens. En effet, les vêtements sacerdotaux emprunts d'une grande Kédoucha, font rentrer dans le cœur de celui qui les porte la crainte de Dieu ! (Mida nécessaire pour ne pas être aveuglé par la poursuite exacerbée de l'argent) Source : Otsar 'Haim

5) La Guématria de l'expression «Chabat zakhor » est de 935 ! Ce nombre est également la Guématria de deux noms : Mordekhaï-Esther, mais aussi celle de l'expression : « 'Hazara bitechouva ! », et enfin de l'expression : « Oumatssmia'h kéréne yéchoua ! ». Remez Ladavar : ce Chabat zakhor est particulièrement propice à la Téhouva de tout le Klal Israël, à l'instar du grand retour vers Hachem que le peuple juif fit à l'époque de Mordekhaï et Esther. Ainsi, si nous profitons de ce Chabat pour faire une véritable Téhouva, afin que Hachem fasse germer notre ultime délivrance ! Source : Chaarei Nissim, p.315

6) Les frontières des territoires (de la terre d'Israël) de chacune des tribus étaient écrites et gravées sur les pierres du 'Hochène, si bien qu'aucune contestation (entre chaque chévète) ne pouvait être possible. Source : Da'ate zékénim miba'alei hatossefote



Résumé de la Paracha

➤ Hachem ordonne à Moché qu'il demande aux Béné Israël d'utiliser de l'huile pure pour l'allumage de la Ménora.

➤ Hachem ordonne à Moché de nommer Aharon et ses enfants Cohanim.

➤ Les Cohanim devaient avoir des habits spéciaux. Hachem a donné les instructions pour les confectionner.

➤ Hachem consigne Moché pour la future

inauguration du Michkan, avec l'intronisation de Aharon en tant que Cohen Gadol.

➤ Lois de la confection du Mizbéa'h pour la Kétoet qui se trouvait dans le Kodech (Saint).



Réponses

N°472 Térouma

Enigmes

1) Un prénom est cité trois fois dans la Torah, une fois c'est un Juif, une fois un Goy, une fois un converti. Quel est-il ? רעואל

Itro s'appelle Réouel c'est un Guer.

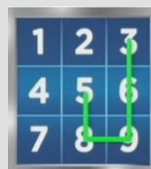
Dans : וְרַעְוָא בֶּן־נִחִיָּה בֶּן־נִחִיָּה בֶּן־נִחִיָּה

Dans : וְרַעְוָא בֶּן־נִחִיָּה בֶּן־נִחִיָּה בֶּן־נִחִיָּה

2) Quel est mon code sachant que : Sur ce clavier, je fais mon code avec un seul doigt, sans jamais le lever. Mon code est composé de 5 chiffres différents qui sont dans l'ordre alphabétique". Cinq - Huit - Neuf - Six - Trois

3) Trouve dans la Paracha une phrase de 3 mots qui est dite une fois au masculin et une fois au féminin.

אִישׁ אֶל אֲחִיו (כַּהֲנָן) אִשָּׁה אֶל אַחֻתָּהּ (כַּהֲנָן)



Echecs :

B8 - E8 / E6 - F7
E5 - E6



Rébus : Mènent / Eau / Rate /
Za / Av / Tas / Or



Précédemment dans Chmouel, *David, craignant de finir par tomber sous les coups de Chaoul, a choisi l'exil au pays des Philistins, se réfugiant à Tsiklag avec ses hommes et ses épouses, dont la sage Avigayil. Pendant que David gagne la confiance du roi Akhich par ses exploits guerriers, Chaoul sombre dans le désespoir face à l'invasion imminente des Pélichim. Délaissé par Hachem qui ne lui répond plus, le roi d'Israël a transgressé ses propres lois en consultant une femme capable d'invoquer les morts à Ein Dor. Là, l'esprit de Chmouel est apparu pour lui annoncer sa fin tragique: dès demain, Israël sera vaincu et Chaoul, ainsi que ses fils, périront au combat. Brisé par cette prophétie, le roi prend un ultime repas.*

Malgré la confiance que le roi Akhich lui porte, David doit quitter le camp pélichti. Avec diplomatie, il questionne le roi : « Qu'ai-je fait pour être ainsi écarté ? ». Akhich lui confirme son estime, le comparant à un « malakh », mais il doit céder à ses généraux. David et ses hommes reprennent donc la route vers le sud dès l'aube.

Après trois jours de marche, ils arrivent enfin à Tsiklag, mais c'est une vision d'horreur qui les attend : la ville est carbonisée. Profitant de leur absence, les Amalékim ont pillé la ville, incendié les maisons et emmené en captivité toutes les femmes et les enfants, dont A'hinoam et Avigayil, les femmes de David. Le choc est tel que David et son peuple pleurent « jusqu'à ce qu'ils n'aient plus la force de pleurer ». La douleur se transforme en colère, et les hommes de David, le cœur brisé pour leurs familles, parlent de le lapider. Dans cette détresse totale, David puise de nouvelles forces et se tourne vers Hachem.

Il fait appeler Evyatar et consulte le Éphod : « Dois-je poursuivre cette troupe ? ». La

réponse d'Hachem est immédiate : « Poursuis, car tu les rattraperas et tu délivreras tout le monde ». David s'élance avec ses six cents hommes. Arrivés au fleuve de Bessor, deux cents d'entre eux, épuisés par la fatigue, ne peuvent plus avancer. David continue le combat avec les quatre cents restants.

En chemin, ils trouvent un jeune Égyptien abandonné dans un champ, laissé pour mort par son maître amaléki car il était tombé malade. Après l'avoir nourri et désaltéré, David obtient son aide pour localiser le camp ennemi. Ils découvrent les Amalékim éparpillés, célébrant leur victoire mangeant et buvant pour le butin récupéré. David les attaque par surprise et le combat fait rage du crépuscule jusqu'au lendemain soir. Personne n'en réchappe, hormis quatre cents jeunes qui s'enfuient à dos de chameau. David récupère tout : ses deux femmes, les enfants, et chaque objet volé. Rien ne manque à l'appel.

De retour au fleuve de Bessor, une tension surgit : certains soldats, des hommes mauvais, refusent de partager le butin avec les deux cents camarades restés à l'arrière. David intervient alors avec autorité : « Il n'en sera pas ainsi, mes frères ! ». Il instaure une loi qui restera gravée dans l'histoire d'Israël : celui qui garde les bagages a la même part que celui qui descend au combat.

David revient à Tsiklag en vainqueur. Pour sceller ses alliances et montrer sa gratitude, il envoie des parts du butin aux sages de la tribu de Yéhoua et à tous les lieux où il a séjourné, de Beth El à 'Hébron, affirmant ainsi son rôle de protecteur et de futur roi d'Israël, alors que l'ombre de la bataille finale plane sur Chaoul au mont du Guilboa.

Lors du prochain numéro, nous fermerons le chapitre de l'histoire de Chmouel et de Chaoul, en terminant le livre Chmouel 1...



Massekhet SOTA

Notre massekhet est consacrée à un sujet auquel la Torah consacre également une paracha entière, la 'parachat sota'. [Nasso, révi (Bamidbar 5, 11-31)] Cela se passe à l'époque du Michkan ou du Beth Hamikdach bien que la Michna parle explicitement du Beth Hamikdach uniquement [2, 2]. Il s'agit du cas, d'un homme qui soupçonne sa femme de le tromper avec un autre.

Il la met en garde [1, 2], mais des témoins la voient s'isoler avec cet homme [1, 1-3. Chap. 6].

Il y a une mitsva de la Torah pour l'homme, d'amener sa femme au Beth Hamikdach [1, 3-4], et de porter l'affaire aux Cohanim.

Ceux-ci la préviennent solennellement comme pour les 'diné néfachot' [1, 4] et l'informent des conséquences possibles pour qu'elle avoue son méfait (le cas échéant). Si elle avoue avoir fauté, elle divorce et ne reçoit pas de ketouva [1, 5].

Si elle se prétend innocente, ils lui font jurer qu'elle n'a pas fauté [2, 5]. On écrit alors une partie de la 'parachat sota' [2, 2] sur un parchemin [2,3], et on l'efface dans de l'eau du kiyor [2, 2], mélangé à de la poussière du sol du Michkan ou du Beth Hamikdach.

On lui fait ensuite boire de ce mélange [voir 3, 3], et là un miracle s'opérait: Si elle est coupable, son corps se décomposait douloureusement

[3, 4] (et le fauteur également [5, 1]). Sinon elle méritait des beaux enfants [Bamidbar 5, 28 - Rachi].

Le fondement de cette mitsva est qu'Hachem a donné le mérite au klal Israel d'avoir un moyen d'être sûr de la kedoucha de leurs familles, par un miracle. Ce que les goyim n'ont aucun moyen de faire... [Hinoukh]. Cependant, lorsque les fauteurs se sont multipliés (vers la fin du 2^{ème} Beth Hamikdach), cette possibilité a été perdue [9, 9].

La première partie de la massekhet détaille les halakhot concernant la sota et le korban de la sota [3, 1]. Et d'autres sujets afférents [chap. 5, 6].

Au passage est abordé le sujet de l'étude de la Torah pour les filles [3, 4] et la Michna développe aussi les différences halakhiques entre les hommes et les femmes en général [3, 8]. Les 3 derniers perakim ont des sujets différents.

[Chap. 7:] Ce qui est dit en lachon hakodech ou pas (dont la parachat sota).

[Chap. 8:] ce que dit le Cohen machoua'h mil'hama avant d'aller en guerre (qui est dit en hébreu).

[Chap. 9:] La 'égla 'aroufa (dite en hébreu également).

Massekhet SOTA, 5^{ème} du seder NACHIM (7^{ème} dans le Yerouchalmi), compte 67 michnayot dans 9 perakim. 48 dapim de Bavli, 47 de Yerouchalmi. Et 15 perakim (!) de Tossefta.



La Question

G. N.

La paracha de la semaine, traitant principalement de la fabrication des vêtements des cohanim, possède comme singularité que le nom de Moché n'apparaît pas tout du long. Nos sages expliquent que cela est dû au fait que Moché va dire à Hachem, dans la paracha suivante, dans le cas où Hachem ne pardonnerait pas à Israël la faute du veau d'or : « Efface-moi de ton livre que tu as écrit. »

Cependant, il y a lieu de s'interroger pour quelle raison ce fut spécifiquement la paracha Tetsavé qui fut désignée pour accomplir les paroles de Moché ?

Dans la paracha Berechit, suite à la faute d'Adam Harichon, Hachem lui fabriqua, à lui et à sa femme, des tuniques de peau (koutnot or), et Il les habilla. Le Baal Hatourim rapporte qu'il existe une similitude avec ce qui est écrit dans notre paracha : « Et Il les habilla de tunique. » De là, il en déduit qu'Hachem couvrit Adam et Hava d'habits de kehouna.

Cependant, ces habits ne devinrent utiles qu'après la faute originelle, afin de recouvrir la conscience de nudité de l'homme, se sentant démuni par la faute. Toutefois, la faute initiée par le serpent fut réparée au moment où Israël s'exclama « Naassé venishma » à l'aune de recevoir la Torah. Néanmoins, lors de la faute du veau d'or, Israël perdit cette réparation et se retrouva à nouveau empreint de la faute originelle.

Ainsi, lorsque Hachem va donner le commandement de la construction du mishkan, ayant pour vocation de faire résider directement Hachem en nous, et, en cela, réparer la faute du veau d'or (dont le but premier était qu'il puisse servir d'intermédiaire), il va également donner la mitsva des vêtements des Cohanim afin de couvrir leur nudité.

Cependant, Moché, étant dans les cieux au moment de la faute du veau d'or, n'en fut pas imprégné et, en cela, ne fut pas impliqué directement par la nécessité de couvrir une conscience de nudité retrouvée.

Pour cette raison, lorsque Hachem transmet la mitsva des tuniques nécessaires pour la avoda du mishkan, le nom de Moché n'apparaît pas, celui-ci n'étant pas personnellement concerné par la réparation ciblée.

Aire de jeux



De nombreux clowns sont présents dans ce feuillet. Peux-tu dire combien il y en a ? (Merci de ne pas compter les auteurs)

Jeu de mot

Le seul responsable d'une maison hantée est l'architecte.

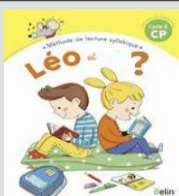
Echecs



Les blancs font mat en 3 coups



Rébus



Je suis trap ti....



La force d'une parabole

Jérémy Uzan

Haman se présente devant A'hachveroch et lui propose une forte somme d'argent pour obtenir le droit de s'occuper des juifs. A'hachveroch lui donne carte blanche mais refuse l'argent.

Dans cette scène, Haman paraît être à l'initiative du projet d'extermination et A'hachveroch semble suivre son ministre aveuglement et docilement. Mais la Guemara (Meguila 14a) nous révèle que le roi est tout autant intéressé que Haman à se débarrasser de ce peuple.

Elle donne pour cela l'image d'un homme qui avait un tas de terre à débayer dans son jardin tandis qu'un autre avait un fossé à combler dans son terrain. Ils se rencontrèrent et firent affaire ensemble. Le problème de l'un venait résoudre le problème de l'autre.

Selon cette parabole, A'hachveroch est motivé par la même volonté de se débarrasser du peuple. Comment comprendre alors, qu'au final, Haman soit pendu alors qu'A'hachveroch semble être épargné par la justice divine ? Les rois auraient-ils une forme d'immunité qui couvrirait leur méfait ?!

Le Ben Ich Haï nous propose une parabole pour comprendre pourquoi A'hachveroch est épargné.

Un jeune prince est un jour capturé par deux hommes qui souhaitent tuer l'enfant pour se venger du roi qu'ils détestent. Malgré leur détermination et l'arme qu'ils avaient en main, ils ne mirent pas tout de suite leur

projet à exécution mais chacun pour une raison différente. Le premier pensait qu'il ne convenait pas de tuer le fils du roi à coup d'épée, il préférerait attendre d'obtenir un poison pour l'assassiner de manière plus noble et éviter d'altérer le corps du prince inutilement. Le second, bien au contraire, pensait qu'une mort par arme blanche était bien trop douce. Il attendait donc de trouver de quoi brûler le corps du prince pour le faire davantage souffrir. Cette attente fut salubre pour le prince car elle laissa le temps à l'armée de retrouver la trace des kidnappeurs et de sauver ainsi l'enfant. Au moment de les punir, le roi décida d'épargner le premier car malgré son complot, il avait manifesté un certain respect à l'égard du roi. Le second par contre, reçut un châtiment avec circonstance accablante.

Ainsi, nous dit le Ben Ich 'Haï, lorsque Haman expose son projet, tout d'abord A'hachveroch refuse de prendre de l'argent car ils ne souhaitent pas les traiter comme de vulgaires bestiaux, mais en plus ils demandent à Haman de leur appliquer "Katov béénékha", "ce qui est bon à tes yeux". Autrement dit, appliquez-leur une mort que tu aurais choisie pour toi et qui est donc la moins violente possible. C'est cette attention qui lui permettra d'être épargné.

Haman au contraire, chercha la potence la plus haute pour Mordekhaï pour qu'il puisse être vu et méprisé par tous. Il reçut donc un châtiment rapide et efficace. (Benayahou)



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Un beau Michloa'h Manot

Its'hak adore et respecte beaucoup les Rabanim. Un jour de Pourim, alors qu'il a reçu beaucoup de monde à la maison, et a bu avec chacun une coupe de vin, on toque à sa porte. Lorsqu'il va ouvrir, il découvre effaré qu'un invité de marque est venu lui souhaiter Pourim Saméa'h, il ne s'agit pas moins du Rav de la communauté. Dès qu'il a repris ses esprits, il fait entrer le Rav avec tout le respect qu'il lui doit, nettoie un peu la salle à manger, lui dresse une très belle table et boit avec lui un très bon vin. D'un autre côté, il va prévenir sa femme de préparer un Michloa'h Manot digne de ce nom en y plaçant à l'intérieur la merveilleuse bouteille qu'il a achetée 500 shekels pour son Michté. Après quelques minutes passées chez lui, le Rav décide de dire au revoir, et se voit recevoir un magnifique Michloa'h Manot de la part de son hôte. Évidemment, il le remercie par profusion et s'en va. Mais voilà que peu de temps après, Moché, son ami, vient le voir et Its'hak s'enorgueillit devant lui du fait qu'il a eu la visite du Rav. À ce moment-là, Moché éclate de rire et lui dit que c'est la meilleure blague de Pourim qu'il a entendue. Its'hak est un peu touché et lui demande pourquoi il dit cela. Moché lui répond et s'étonne de voir qu'Its'hak a véritablement cru que le Rav était venu lui rendre visite. Moché explique alors que leur ami Reouven avait cette année réussi à se déguiser, de manière extraordinairement ressemblante au Rav de la ville. Toute l'assemblée éclate de rire à part Its'hak qui lui en veut beaucoup. Il l'appelle

immédiatement pour lui demander de lui rendre sa fameuse bouteille. Mais Reouven lui répond qu'il vient de finir la dernière goutte et qu'elle était délicieuse d'ailleurs. Its'hak va trouver le Rav de la ville (le vrai cette fois) et demande le remboursement du prix de la bouteille. Qu'en pensez-vous ? En préambule, il est inutile de dire que si la bouteille n'avait pas été ouverte, Reouven aurait dû la restituer car il est clair aux yeux de tous que Its'hak ne voulait pas la lui offrir. Maintenant, dans notre cas où elle n'existe plus, il semblerait aussi qu'il doive la payer car même s'il n'avait pas l'intention de l'endommager, c'est tout de même ce qu'il a fait. Cependant, le Choul'han Aroukh (694,3) écrit qu'à Pourim, on n'est pas très pointilleux à qui on donne la Tsedaka et on la donne à tout celui qui tend la main, cela du fait de la joie du moment. On rajoutera le Rama qui écrit que Pourim est une fête spéciale et qu'on est Patour lorsqu'on endommage son prochain, il écrit encore qu'on pardonnera celui qui chaparde un objet à son ami. Tout cela pour ne pas abimer l'atmosphère si spéciale de cette fête.

En conclusion, même si lors d'un jour différent on aurait obligé Reouven à rembourser la bouteille, à Pourim on le rendra Patour pour ne pas empiéter sur la joie de ce jour. Il est cependant important de rajouter que cela n'autorise aucunement le fait de mal se comporter pendant Pourim et que si malheureusement on a causé du tort à autrui, on se référera à son Rav pour savoir comment réparer.

(Tiré du livre *Oupiryo Matok*, Béréchit, p. 473)



Léonny Nishmat Roger Raphaël ben Yossef Samama



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib



« Et les pierres seront aux noms des Bnei Israël... chaque homme a son nom... » (28/21)

Rachi écrit : « L'ordre des pierres sera selon Toldotam (leur naissance) : le rubis pour Reouven, le topaze pour Chimon et ainsi de suite. »

Le Mizra'hi demande : La suite devrait être l'émeraude pour Lévi, la turquoise pour Yéhouda, le saphir pour Dan... Or, dans le Sefer Choftim : « Et ils nommèrent la ville Dan au nom de Dan... cependant la ville, antérieurement, avait pour nom Layish » (18/29).

Rachi écrit : « Layish, tel est le nom de la ville qui est appelée dans le Sefer Yéhochoua (19/47) Léchem en raison d'une pierre précieuse du nom de léchem (opale) qu'ils y avaient trouvée ; et comme le léchem était la pierre précieuse représentant la tribu de Dan dans le 'Hoshen dont le nom y avait été gravé, ils ont su que cette ville où ils avaient donc trouvé cette pierre précieuse, le léchem, faisait partie du patrimoine de Dan. »

D'où la question : d'un côté, selon Rachi dans notre paracha, il ressort que la pierre précieuse correspondant à Dan est le saphir, et d'un autre côté, selon Rachi dans Choftim, la pierre précieuse dans le 'Hoshen correspondant à Dan est le léchem !?

Le Mizra'hi répond : Il y a une différence entre le 'Hoshen et l'Éphod : **Concernant l'Éphod, Rachi écrit** : « selon l'ordre chenoldou », où chenoldou signifie selon leur naissance, où Dan aura donc la 5^{ème} place et donc son nom figurera sur la 1^{ère} pierre ainsi : Réouven, Chimone, Lévi, Yéhouda, Dan, Naftali.

Et sur la 2^{ème} pierre : Gad, Acher, Yissakhar, Zévouloun, Yossef, Binyamin.

Concernant le 'Hoshen, Rachi écrit : « selon l'ordre Toldotam » ; et là, Rachi change son langage de « chenoldou » en « toldotam » pour justement signifier que pour le 'Hoshen, on ne va pas selon l'ordre des naissances, mais plutôt selon l'ordre de celles qui les ont fait naître, à savoir les imahot (mères). C'est-à-dire que Léa est la 1^{ère} à avoir commencé à enfanter, donc on commence par les enfants de Léa : Réouven, Chimone, Lévi, Yéhouda, Yissakhar, Zévouloun, puis ensuite la 2^{ème}, c'est Bilha : Dan. Donc Dan occupe la 7^{ème} place, correspondant à la 7^{ème} pierre précieuse, le léchem.

La question qui se pose à présent est : Pourquoi pour le 'Hoshen, la Torah demande qu'on aille selon l'ordre des imahot et non selon l'ordre des naissances comme pour l'Éphod, ce qui paraît a priori plus logique ?

On pourrait proposer la réponse suivante : Pour l'éphod, il y a deux pierres où l'on met sur chacune six tribus, mais pour le 'Hoshen, chaque tribu a sa propre pierre précieuse, chacune avec sa particularité et sa spécificité. « Chaque homme a son nom » : le nom est l'essence même de la personne, au point que le Midrach (Bamidbar Raba 2,7) dira que le drapeau de chaque tribu aura la couleur correspondant à sa pierre précieuse sur le 'Hoshen. Le drapeau a pour fonction de représenter l'essence de celui qui le porte ; il en ressort que chaque pierre précieuse représente la particularité, la spécificité de l'essence même de chaque tribu.

Or, nous savons que c'est la mère qui transmet la particularité, la spécificité de l'essence même de l'enfant. C'est en fonction de la mère que sera décidé ce que va être l'enfant dans son essence. En effet, la Torah Hakédosha dit que c'est la mère qui fixe la judaïté de l'enfant ; le fait d'être juif, c'est l'essence même de la personne au plus profond d'elle-même, et cela est déterminé par la maman.

Il y a une expression de nos Sages ('Hakhamim) : « oubar yerekh imo : le fœtus est la hanche de la mère ». Étant comme une partie d'elle-même, la maman a un très grand pouvoir sur l'enfant, comme l'explique Rabbenou Bahya (parachat Yitro) : une maman a le pouvoir de transmettre par l'amour et la tendresse l'amour de la Torah à ses jeunes enfants, et si elle le fait, ses enfants ne quitteront jamais la Torah jusqu'à la fin de leur vie. Le Gaon miVilna dit que le 7 Adar tombe toujours pendant la paracha Tetsavé, car bien que Moché n'apparaisse pas dans cette paracha (dû au fait que Moché a dit « efface-moi de Missifrekha (Ton Livre) », composé de « Misser » et la lettre Khaf de valeur numérique 20, qui correspond à Tetsavé, la 20^{ème} paracha), on parlera tout de même de Moché Rabbenou par le biais de sa hiloula.

Ainsi, Moché Rabbenou, le jour de sa hiloula, nous livre un grand message qui est rapporté dans le Or Ha'Haim Hakadosh dès le début de la paracha Tetsavé : « ...lors du 1^{er} exil, nous avons été délivrés par le mérite d'Avraham Avinou ; lors du 2^{ème}, nous avons été délivrés par le mérite de Yits'hak ; lors du 3^{ème}, par le mérite de Yaakov ; et le 4^{ème} sera par le mérite de Moché Rabbenou. C'est pour cela que la galout dure, car tant qu'on n'est pas affairé à l'étude de la Torah et des mitsvot, Moché Rabbenou ne désire pas délivrer un peuple batlane (oisif) de l'étude de la Torah. » (Zohar 'Hadach 8) **Alors tous à l'étude de la Torah, et la guéoula sera déjà là !**

Abonnement postal
(69€/an)



Dédicace d'un prochain feuillet
(150€)

